



MAISON DE LA JUSTICE « MAJUS »



RAPPORT DES ACTIVITES

Préparé par Me Marcel BANZA NGOY, élève de Martine LIBERTINO pour la Médiation pour la Paix.

Sous la direction de l'association MAJUS

Kinshasa 2012

Tel. 00243819812122; 00243998860624

E-mail:maison.justiceasbl@gmail.com

I. INTRODUCTION

Rapport des activités menées par MAJUS, basées sur la formation de Martine LIBERTINO en médiation pour la paix.

II. CONTEXTE

Dans le but de rechercher le bien être social en République Démocratique du Congo, La Maison de la Justice, a mis en place des activités pour supprimer la malnutrition et pour l'encadrement des filles mères et filles victimes de violence ainsi que des jeunes désœuvrés.

1ère phase

En 2012, l'association Maison de la Justice a déjà tenu des conférences et des campagnes de sensibilisation sur la salubrité du site de l'Université Pédagogique Nationale (UPN) à l'intention des étudiants et des paroissiens de la Paroisse Protestante de l'Université Pédagogique Nationale (PPUPN).

III. OBJECTIFS

Création d'un centre de coupe et de couture pour les filles mères, les filles victimes d'agressions et les jeunes désœuvrés dans la périphérie de Kinshasa.

Autonomisation du Centre par un apport financier grâce à l'agriculture. Plantations des tomates, dans le respect du développement durable.

Elevage de poules et de porcs dans le respect de la charte de la Formation de médiateurs pour la paix concernant les animaux.

Approfondissement de la connaissance de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

L'enseignement de la philosophie de Martine LIBERTINO et des valeurs fondamentales leur permettant d'apprendre à s'aimer, à prendre soin des autres et à supprimer les souffrances et les colères venant de leurs épreuves passées.

L'enseignement de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

L'enseignement de la coupe et de la couture leur permettant d'avoir un métier.

IV. PERSONNES CIBLES

Jeunes filles et jeunes garçons non scolarisés (au total 15 personnes âgées de 14 à 24 ans) qui ont pris conscience des causes et des conséquences de la délinquance et des atteintes aux droits de l'homme.

V. AUTRE PROGRAMME

Participation au programme d'éducation à la paix dans le collège Saint-Robert le Grand à Kinshasa (400 élèves) pour la formation des moniteurs de l'école maternelle, des enseignants de primaire et secondaire, des parents, des enfants et des adolescents.

VI. CONCLUSION

Informé, aidé, apprendre aux adolescents, aux filles mères et filles victimes d'agressions, aux jeunes désœuvrés (par le mécanisme de la sensibilisation, des conférences, de la coupe et couture et autres programmes de développement tels que l'agriculture, l'élevage, la porcherie, la pisciculture, etc...) demande une connaissance de l'être humain et une formation pratique afin qu'ils puissent changer leur vision de la vie et réussir.

